

## Construire une vision

1 Les bases théoriques

2 Le guide pratique

3 Pour approfondir ...

## 1 Les bases théoriques

Lors du démarrage d'un projet qu'il soit de territoire ou d'organisation, il est utile de répondre aux questions suivantes:

- Quelle est la raison d'être de ce projet ? Pourquoi existe-t-il ?
- Quelle vision avons-nous de la situation quand le projet sera terminé ? Comment fonctionne le territoire quand le projet arrive à sa fin en ayant atteint tous ses objectifs ?
- Quels moyens faut-il développer pour atteindre cette vision ? Quelle feuille de route ?
- Quelles redevabilités cela implique-t-il pour l'équipe projet et les parties prenantes ?

**Raison d'être** → **Vision** → **Feuille de route** → **Redevabilités**

Idéalement, afin d'engager les acteurs clés du projet, les réponses à ces questions seront élaborées de manière participative au travers d'ateliers de travail, de focus groupes et de panels représentatifs des parties prenantes.

## 2 Le guide pratique

### 1. Avant de démarrer

Il est important de disposer des données du diagnostic réalisé précédemment ainsi que de l'analyse des parties prenantes.

### 2. Atelier de conception de la raison d'être du projet

L'objectif est de décrire un texte décrivant la mission du projet c'est-à-dire :

- Le pourquoi ? - les besoins qu'il va satisfaire, les problèmes qu'il va résoudre
- Pour qui ? - les bénéficiaires finaux
- Pour quoi ? - les résultats qui en découleront
- Comment ? - les axes stratégiques / chantiers principaux

### 3. Atelier de vision prospective

L'atelier de vision prospective traduit la mission en éléments très concrets voire même chiffrés qui décrivent à quoi ressemblera la situation à la fin du projet quand ce dernier aura atteint tous ses objectifs.

La vision décrit les résultats en fin de projets que ce soit en termes quantitatifs (liés à des indicateurs), et qualitatifs (actions et initiatives mises en place,...).

Les participants sont invités à se projeter dans l'avenir pour co-concevoir une description de la situation du territoire. Idéalement, les parties prenantes clés seront représentées directement ou indirectement dans cette production.

La vision se compose d'une phrase « chapeau » déclinée en une série de paragraphes détaillant la situation future le long des grands axes-chantiers.

### 4. Identifier les moyens à développer : la feuille de route

Sur base de la vision, il s'agit de décrire les grandes étapes intermédiaires qu'il est nécessaire de mettre en place pour atteindre cette vision.

Concrètement, il est demandé aux participants de « nourrir » chaque axe-chantier avec les étapes-actions intermédiaires et cela au travers d'une ligne du temps.

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Axe-chantier 1				
Axe-chantier 2				
Axe-chantier 3				
...				

### 5. Etablir les redevabilités

A partir de la feuille de route, l'équipe projet identifie ses redevabilités dans ce projet.

Par redevabilités, il est entendu ce qui est attendu de l'équipe-projet et des parties prenantes actives en termes de responsabilités et de tâches pour mener à bien cette vision et la feuille de route associée.

## 3 Pour approfondir ...

Exemple d'atelier d'élaboration d'une vision :

<http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/laboration-d-une-vision.pdf>

Exemple d'atelier sur la prospective :

[http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/Outils%20et%20publications/boite\\_a\\_outils/atelierdemarchedevdurable.pdf](http://www.rqvvs.qc.ca/documents/file/Outils%20et%20publications/boite_a_outils/atelierdemarchedevdurable.pdf)